

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Comptabilité (Abrégée) applicable aux collectivités territoriales uniques
moins de 3 500 habitants, : MAIRIE DE VENDRES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21340329800010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BEZIERS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	43
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	55
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	64
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	65
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		2806

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**I
B**

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	7 007 142,25	3 763 177,24	A1	2 496 434,14
Investissement	2 844 113,88	3 263 177,24	A2	1 812 401,37
Fonctionnement	4 163 028,37	500 000,00	A3	684 032,77

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 1 239 140,38	III + IV 2 338 440,63	B1	1 099 300,25
Investissement	I 1 239 140,38	III 2 338 440,63	B2	1 099 300,25
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	A1 + B1 3 595 734,39
Investissement	A2 + B2 2 911 701,62
Fonctionnement	A3 + B3 684 032,77

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 239 140,38
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	320 959,66
14	Opération d'équipement n° 14	493 571,50
23	Opération d'équipement n° 23	36 459,60
48	Opération d'équipement n° 48	136 729,02
49	Opération d'équipement n° 49	231 298,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	20 122,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 338 440,63
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 338 440,63
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

					II
					A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	4 690 577,51	1 778 875,89
	+	+
REPORTS		
	1 239 140,38	2 338 440,63
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	1 812 401,37
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	5 929 717,89	5 929 717,89

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	4 776 902,41	4 276 902,41
	+	+
REPORTS		
	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	500 000,00
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	4 776 902,41	4 776 902,41
	+	+
TOTAL DU BUDGET (4)	10 706 620,30	10 706 620,30

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	664 159,65	65 381,67	431 840,18	431 840,18	497 221,85
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	23 298,71	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	620 233,02	20 122,32	652 857,11	652 857,11	672 979,43
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 687 051,78	1 153 636,39	3 071 090,63	3 071 090,63	4 224 727,02
Total des dépenses d'équipement		6 994 743,16	1 239 140,38	4 160 787,92	4 160 787,92	5 399 928,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	91 000,00	0,00	46 629,84	46 629,84	46 629,84
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 000,00	0,00	289 000,00	289 000,00	289 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	60 200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	307,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		438 507,20	0,00	337 629,84	337 629,84	337 629,84
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 433 250,36	1 239 140,38	4 498 417,76	4 498 417,76	5 737 558,14

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	102 976,85		132 159,75	132 159,75	132 159,75
Total des dépenses d'ordre d'investissement		162 976,85		192 159,75	192 159,75	192 159,75

TOTAL	7 596 227,21	1 239 140,38	4 690 577,51	4 690 577,51	5 929 717,89
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 929 717,89
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 427 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 443 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	96 900,38	0,00	161 955,77	161 955,77	161 955,77
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	307,20	0,00	307,20	307,20	307,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	24 175,00	24 175,00	24 175,00
Total des recettes financières		393 207,58	0,00	646 437,97	646 437,97	646 437,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 836 491,88	2 338 440,63	1 349 071,28	1 349 071,28	3 687 511,91

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	308 225,96		231 339,14	231 339,14	231 339,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	85 355,28		66 305,72	66 305,72	66 305,72
041	Opérations patrimoniales (10)	102 976,85		132 159,75	132 159,75	132 159,75
Total des recettes d'ordre d'investissement		496 558,09		429 804,61	429 804,61	429 804,61

TOTAL	4 333 049,97	2 338 440,63	1 778 875,89	1 778 875,89	4 117 316,52
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 812 401,37
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 929 717,89
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	237 644,86
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 362 848,00	0,00	1 204 350,00	1 204 350,00	1 204 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 061 000,00	0,00	2 242 000,00	2 242 000,00	2 242 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	638 313,90	0,00	780 107,55	780 107,55	780 107,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 064 161,90	0,00	4 226 457,55	4 226 457,55	4 226 457,55
66	Charges financières	244 000,00	0,00	246 000,00	246 000,00	246 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 054,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 313 216,60	0,00	4 479 257,55	4 479 257,55	4 479 257,55

023	Virement à la section d'investissement (4)	308 225,96	0,00	231 339,14	231 339,14	231 339,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	82 300,58	0,00	66 305,72	66 305,72	66 305,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		390 526,54	0,00	297 644,86	297 644,86	297 644,86

TOTAL	4 703 743,14	0,00	4 776 902,41	4 776 902,41	4 776 902,41
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 776 902,41
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	34 800,00	0,00	35 415,00	35 415,00	35 415,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 504,70	0,00	330 500,00	330 500,00	330 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	858 316,44	0,00	875 321,93	875 321,93	875 321,93
731	Fiscalité locale	1 748 000,00	0,00	1 885 000,00	1 885 000,00	1 885 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 018 020,00	0,00	958 585,48	958 585,48	958 585,48
75	Autres produits de gestion courante (3)	158 052,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 139 693,14	0,00	4 216 822,41	4 216 822,41	4 216 822,41
76	Produits financiers	50,00	0,00	80,00	80,00	80,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 143 743,14	0,00	4 216 902,41	4 216 902,41	4 216 902,41

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	4 203 743,14	0,00	4 276 902,41	4 276 902,41	4 276 902,41
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	500 000,00
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 776 902,41
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	237 644,86	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
-----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	46 629,84	0,00	46 629,84
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	289 000,00	0,00	289 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 359 500,58		4 359 500,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	128 025,00	0,00	128 025,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 000,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	472 979,43	10 487,18	483 466,61
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	434 423,29	181 672,57	616 095,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	2 000,00	0,00	2 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 737 558,14	192 159,75	5 929 717,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 929 717,89
-----------------------------------------------------	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 204 350,00		1 204 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 242 000,00		2 242 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	780 107,55	0,00	780 107,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	246 000,00	0,00	246 000,00
67	Charges spécifiques (9)	6 800,00	0,00	6 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	66 305,72	66 305,72
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		231 339,14	231 339,14
Dépenses de fonctionnement – Total		4 479 257,55	297 644,86	4 776 902,41

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 776 902,41
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	460 000,00	0,00	460 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 041 073,94	0,00	3 041 073,94
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	132 159,75	132 159,75
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	307,20	0,00	307,20
28	Amortissement des immobilisations		66 305,72	66 305,72
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		231 339,14	231 339,14
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 175,00		24 175,00
Recettes d'investissement – Total		3 525 556,14	429 804,61	3 955 360,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 812 401,37
------------------------------------------------------------	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	161 955,77
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 929 717,89
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	35 415,00		35 415,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	330 500,00		330 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	875 321,93		875 321,93
731	Fiscalité locale	1 885 000,00		1 885 000,00
74	Dotations et participations (8)	958 585,48		958 585,48
75	Autres produits de gestion courante (8)	132 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	80,00	0,00	80,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 216 902,41	60 000,00	4 276 902,41

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	500 000,00
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 776 902,41
------------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	7 596 227,21	1 239 140,38	0,00	4 690 577,51	4 690 577,51	0,00	4 690 577,51	5 929 717,89	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 887,18	0,00	0,00	128 025,00	128 025,00	0,00	128 025,00	128 025,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	23 298,71	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21 Immobilisations corporelles	466 100,70	20 122,32	0,00	452 857,11	452 857,11	0,00	452 857,11	472 979,43	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	95 038,88	0,00	0,00	434 423,29	434 423,29	0,00	434 423,29	434 423,29	
Total des opérations d'équipement (3)	6 388 417,69	1 219 018,06	0,00	3 140 482,52	3 140 482,52	0,00	3 140 482,52	4 359 500,58	
Total des dépenses d'équipement	6 994 743,16	1 239 140,38	0,00	4 160 787,92	4 160 787,92	0,00	4 160 787,92	5 399 928,30	
10 Dotations, fonds divers et réserves	91 000,00	0,00		46 629,84	46 629,84		46 629,84	46 629,84	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	287 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	60 200,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
27 Autres immobilisations financières	307,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	438 507,20	0,00	0,00	337 629,84	337 629,84	0,00	337 629,84	337 629,84	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	7 433 250,36	1 239 140,38	0,00	4 498 417,76	4 498 417,76	0,00	4 498 417,76	5 737 558,14	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	102 976,85			132 159,75	132 159,75		132 159,75	132 159,75	
Total des dépenses d'ordre	162 976,85			192 159,75	192 159,75		192 159,75	192 159,75	
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00	

Total des dépenses d'investissement cumulées		5 929 717,89
-----------------------------------------------------	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 236 149,59	2 338 440,63	1 616 920,12	1 616 920,12	3 955 360,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 427 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 443 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	307,20	0,00	307,20	307,20	307,20
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	24 175,00	24 175,00	24 175,00
Total des recettes financières	296 307,20	0,00	484 482,20	484 482,20	484 482,20
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 739 591,50	2 338 440,63	1 187 115,51	1 187 115,51	3 525 556,14
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	308 225,96		231 339,14	231 339,14	231 339,14
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	85 355,28		66 305,72	66 305,72	66 305,72
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	102 976,85		132 159,75	132 159,75	132 159,75
Total des recettes d'ordre	496 558,09		429 804,61	429 804,61	429 804,61
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 812 401,37
Affectation au compte 1068 (8)					161 955,77
Total des recettes d'investissement cumulées					5 929 717,89

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
TOTAL	7 596 227,21	1 239 140,38	0,00	4 690 577,51	4 690 577,51	0,00	4 690 577,51	5 929 717,89
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	21 887,18	0,00	0,00	128 025,00	128 025,00	0,00	128 025,00	128 025,00
203	21 887,18	0,00		128 025,00	128 025,00	0,00	128 025,00	128 025,00
204	23 298,71	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
20415331	18 298,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
20422	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21	466 100,70	20 122,32	0,00	452 857,11	452 857,11	0,00	452 857,11	472 979,43
2111	307,20	0,00		3 567,20	3 567,20	0,00	3 567,20	3 567,20
212	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2152	136 368,39	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21538	0,00	0,00		78 639,16	78 639,16	0,00	78 639,16	78 639,16
2156	2 219,28	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
2158	26 500,00	4 157,62		45 808,31	45 808,31	0,00	45 808,31	49 965,93
2182	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	10 559,47	0,00		2 600,75	2 600,75	0,00	2 600,75	2 600,75
2184	0,00	0,00		3 667,80	3 667,80	0,00	3 667,80	3 667,80
2188	283 146,36	15 964,70		297 573,89	297 573,89	0,00	297 573,89	313 538,59
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	95 038,88	0,00	0,00	434 423,29	434 423,29	0,00	434 423,29	434 423,29
231	95 038,88	0,00		434 423,29	434 423,29	0,00	434 423,29	434 423,29
Total des opérations d'équipement (4)	6 388 417,69	1 219 018,06	0,00	3 140 482,52	3 140 482,52	0,00	3 140 482,52	4 359 500,58
Total des dépenses d'équipement	6 994 743,16	1 239 140,38	0,00	4 160 787,92	4 160 787,92	0,00	4 160 787,92	5 399 928,30
10	91 000,00	0,00		46 629,84	46 629,84		46 629,84	46 629,84
10226	91 000,00	0,00		46 629,84	46 629,84		46 629,84	46 629,84
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	287 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00
1641	287 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00		289 000,00	289 000,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	60 200,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
266	60 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
27	307,20	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
275	307,20	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	438 507,20	0,00	0,00	337 629,84	337 629,84	0,00	337 629,84	337 629,84
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	7 433 250,36	1 239 140,38	0,00	4 498 417,76	4 498 417,76	0,00	4 498 417,76	5 737 558,14
040	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
231	60 000,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
041	102 976,85			132 159,75	132 159,75		132 159,75	132 159,75
2118	0,00			8 910,00	8 910,00		8 910,00	8 910,00
212	0,00			1 577,18	1 577,18		1 577,18	1 577,18
2152	2 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	3 150,00			0,00	0,00		0,00	0,00
231	97 726,85			121 672,57	121 672,57		121 672,57	121 672,57
Total des dépenses d'ordre	162 976,85			192 159,75	192 159,75		192 159,75	192 159,75

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE		40 690,66	0,00	94 189,20	94 189,20	0,00	94 189,20
11	GYMNASE / SALLE POLYVALENTE		1 128 968,21	320 959,66	382 040,34	382 040,34	0,00	382 040,34
14	RUE DU STADE+PARVIS SALLE POLYVALENTE		91 267,14	493 571,50	360 496,29	360 496,29	0,00	360 496,29
15	PARKING DE LA ROSELIERE ET LAVOIR		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
20	MAIRIE		0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00
23	SENS UNIQUE AV DE VALRAS + PASSERELLE		186 687,98	36 459,60	1 505 051,58	1 505 051,58	0,00	1 505 051,58
30	CHEMINS RURAUX / FAIC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46	PROMENADES AMENAGEMENT		0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
47	LOTISSEMENT LE VENDEMAIRE		14 400,00	0,00	254 200,00	254 200,00	0,00	254 200,00
48	LOTISSEMENT LES HAUTS DE VENDRES		405 969,79	136 729,02	0,00	0,00	0,00	0,00
49	DEPLACEMENT DES TENNIS		15 037,32	231 298,28	42 205,00	42 205,00	0,00	42 205,00
50	CHEMIN DES PECHEURS		0,00	0,00	160 580,11	160 580,11	0,00	160 580,11
51	JARDINS PARTAGES		0,00	0,00	81 720,00	81 720,00	0,00	81 720,00
52	REHABILITATION DOMAINE DE CASTELNAU		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
53	VRD EQUIPEMENTS SPORTIFS		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
TOTAL			1 883 021,10	1 219 018,06	3 140 482,52	3 140 482,52	0,00	3 140 482,52

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : EGLISE / PRESBYTERE/CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		40 690,66	a	94 189,20	b
			0,00		94 189,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	24 037,60	24 037,60
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	24 037,60	24 037,60
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	40 690,66	0,00	70 151,60	70 151,60
231	Immobilisations corporelles en cours	40 690,66	0,00	70 151,60	70 151,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	12 000,00	d
			0,00		12 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-82 189,20
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : GYMNASE / SALLE POLYVALENTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 128 968,21	a 320 959,66	382 040,34	b 382 040,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 097,76	0,00	3 000,00	3 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	50 097,76	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 078 870,45	320 959,66	189 040,34	189 040,34
231	Immobilisations corporelles en cours	1 078 870,45	320 959,66	189 040,34	189 040,34

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 139 746,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	139 746,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	47 346,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	60 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	32 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-563 254,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RUE DU STADE+PARVIS SALLE POLYVALENTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		91 267,14	a 493 571,50	360 496,29	b 360 496,29
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 159,39	4 067,79	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 159,39	4 067,79	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	89 107,75	489 503,71	350 496,29	350 496,29
231	Immobilisations corporelles en cours	89 107,75	489 503,71	350 496,29	350 496,29

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	60 000,00	d 60 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-794 067,79
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : PARKING DE LA ROSELIERE ET LAVOIR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	5 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-45 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-80 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : SENS UNIQUE AV DE VALRAS + PASSERELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		186 687,98	a 36 459,60	1 505 051,58	b 1 505 051,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 705,98	0,00	166 777,58	166 777,58
203	Frais d'études, recherche, développement	12 705,98	0,00	166 777,58	166 777,58
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	173 982,00	36 459,60	1 338 274,00	1 338 274,00
231	Immobilisations corporelles en cours	173 982,00	36 459,60	1 338 274,00	1 338 274,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 259 665,30	242 712,95	d 242 712,95
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	259 665,30	242 712,95	242 712,95
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	63 100,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	196 565,30	242 712,95	242 712,95
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 039 132,93
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : CHEMINS RURAUX / FAIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 46
LIBELLE : PROMENADES AMENAGEMENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			10 000,00	10 000,00	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 47
LIBELLE : LOTISSEMENT LE VENDEMAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		14 400,00	a 0,00	254 200,00	b 254 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 400,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	14 400,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	254 200,00	254 200,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	254 200,00	254 200,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	102 000,00	d 102 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	102 000,00	102 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-152 200,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 48
LIBELLE : LOTISSEMENT LES HAUTS DE VENDRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		405 969,79	a 136 729,02	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 243,21	54 015,60	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	37 243,21	54 015,60	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	368 726,58	82 713,42	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	368 726,58	82 713,42	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 259 029,33	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	259 029,33	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	259 029,33	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	122 300,31
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 49
LIBELLE : DEPLACEMENT DES TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 037,32	a 231 298,28	42 205,00	b 42 205,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 037,32	7 298,28	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	15 037,32	7 298,28	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	224 000,00	42 205,00	42 205,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	224 000,00	42 205,00	42 205,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-273 503,28
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 50
LIBELLE : CHEMIN DES PECHEURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	160 580,11	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	90 580,11	90 580,11
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	90 580,11	90 580,11

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	50 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-110 580,11
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 51
LIBELLE : JARDINS PARTAGES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	81 720,00	81 720,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	81 720,00	81 720,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	81 720,00	81 720,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	40 860,00	40 860,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 860,00	40 860,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	40 860,00	40 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-40 860,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 52
LIBELLE : REHABILITATION DOMAINE DE CASTELNAU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-60 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 53
LIBELLE : VRD EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				60 000,00	60 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-60 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III	
A3	

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 236 149,59	2 338 440,63	1 616 920,12	1 616 920,12	3 955 360,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 427 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	317 590,00	47 346,00	3 400,00	3 400,00	50 746,00
1322 Subv. non transf. Régions	256 565,30	123 100,00	0,00	0,00	123 100,00
1323 Subv. non transf. Départements	445 778,50	228 965,30	537 572,95	537 572,95	766 538,25
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	2 407 350,50	1 939 029,33	161 660,36	161 660,36	2 100 689,69
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 443 284,30	2 338 440,63	702 633,31	702 633,31	3 041 073,94
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	296 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
10222 FCTVA	146 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
10226 Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	307,20	0,00	307,20	307,20	307,20
275 Dépôts et cautionnements versés	307,20	0,00	307,20	307,20	307,20
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	24 175,00	24 175,00	24 175,00
Total des recettes financières	296 307,20	0,00	484 482,20	484 482,20	484 482,20
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 739 591,50	2 338 440,63	1 187 115,51	1 187 115,51	3 525 556,14
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	308 225,96		231 339,14	231 339,14	231 339,14
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	85 355,28		66 305,72	66 305,72	66 305,72
2111 <i>Terrains nus</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
2804111 <i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	3 053,06		0,00	0,00	0,00
28041512 <i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	4 778,49		0,00	0,00	0,00
280415311 <i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	34 079,09		0,00	0,00	0,00
2804181 <i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	10 835,17		18 666,72	18 666,72	18 666,72
280421 <i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	376,40		376,40	376,40	376,40
280422 <i>Privé - Bâtiments et installations</i>	158,30		158,30	158,30	158,30
2804411 <i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	0,00		15 299,53	15 299,53	15 299,53

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28182	32 074,77	I	31 804,77	II	31 804,77
041	102 976,85		132 159,75	132 159,75	132 159,75
203	102 976,85		132 159,75	132 159,75	132 159,75
Total des recettes d'ordre	496 558,09		429 804,61	429 804,61	429 804,61

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	4 703 743,14	0,00	0,00	4 776 902,41	4 776 902,41	0,00	4 776 902,41	4 776 902,41
011	Charges à caractère général (3)	1 362 848,00	0,00	0,00	1 204 350,00	1 204 350,00	0,00	1 204 350,00	1 204 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 061 000,00	0,00		2 242 000,00	2 242 000,00		2 242 000,00	2 242 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	638 313,90	0,00	0,00	780 107,55	780 107,55	0,00	780 107,55	780 107,55
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 064 161,90	0,00	0,00	4 226 457,55	4 226 457,55	0,00	4 226 457,55	4 226 457,55
66	Charges financières	244 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 054,70			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	249 054,70	0,00	0,00	252 800,00	252 800,00		252 800,00	252 800,00
	Total des dépenses réelles	4 313 216,60	0,00	0,00	4 479 257,55	4 479 257,55	0,00	4 479 257,55	4 479 257,55
023	Virement à la section d'investissement	308 225,96			231 339,14	231 339,14		231 339,14	231 339,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	82 300,58			66 305,72	66 305,72		66 305,72	66 305,72
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	390 526,54			297 644,86	297 644,86		297 644,86	297 644,86

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 776 902,41
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 203 743,14	0,00	4 276 902,41	4 276 902,41	4 276 902,41
013	Atténuations de charges (2)	34 800,00	0,00	35 415,00	35 415,00	35 415,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 504,70	0,00	330 500,00	330 500,00	330 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	858 316,44	0,00	875 321,93	875 321,93	875 321,93
731	Fiscalité locale	1 748 000,00	0,00	1 885 000,00	1 885 000,00	1 885 000,00
74	Dotations et participations (2)	1 018 020,00	0,00	958 585,48	958 585,48	958 585,48
75	Autres produits de gestion courante (2)	158 052,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
	Total des recettes de gestion des services	4 139 693,14	0,00	4 216 822,41	4 216 822,41	4 216 822,41
76	Produits financiers	50,00	0,00	80,00	80,00	80,00
77	Produits spécifiques (2)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 050,00	0,00	80,00	80,00	80,00
	Total des recettes réelles	4 143 743,14	0,00	4 216 902,41	4 216 902,41	4 216 902,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						500 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées		4 776 902,41
------------------------------------------------------	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 703 743,14	0,00	0,00	4 776 902,41	4 776 902,41	0,00	4 776 902,41	4 776 902,41
011	Charges à caractère général (4)	1 362 848,00	0,00	0,00	1 204 350,00	1 204 350,00	0,00	1 204 350,00	1 204 350,00
6042	Achats de prestations de services	110 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60612	Énergie - Électricité	364 388,00	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	55 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60623	Alimentation	15 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	13 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6068	Autres matières et fournitures	130 000,00	0,00		125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00
613	Locations	123 500,00	0,00		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00
61521	Entretien terrains	15 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6156	Maintenance	38 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6168	Autres primes d'assurance	38 000,00	0,00		48 000,00	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00
618	Divers	34 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	25 150,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	89 360,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
625	Déplacements et missions	21 600,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	23 350,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00

MAIRIE DE VENDRES - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	43 500,00	0,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 061 000,00	0,00		2 242 000,00	2 242 000,00		2 242 000,00	2 242 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	25 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
6411	Personnel titulaire	1 205 000,00	0,00		1 300 000,00	1 300 000,00		1 300 000,00	1 300 000,00
6413	Personnel non titulaire	234 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
6415	Congés payés	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	567 000,00	0,00		590 000,00	590 000,00		590 000,00	590 000,00
6470	Autres charges sociales	22 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00		23 000,00	23 000,00
648	Autres charges de personnel	3 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7398	Revers., restitutions et préél. divers	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	638 313,90	0,00	0,00	780 107,55	780 107,55	0,00	780 107,55	780 107,55
65138	Autres secours	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00		74 000,00	74 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
65313	Cotisations de retraite	4 800,00	0,00		8 600,00	8 600,00		8 600,00	8 600,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
65315	Formation	700,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		6 659,00	6 659,00		6 659,00	6 659,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	87 529,00	0,00		91 729,93	91 729,93		91 729,93	91 729,93
657362	Subv.Fonct. BA/régies	12 935,49	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		471 632,08	471 632,08		471 632,08	471 632,08
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	310 711,26	0,00		22 400,04	22 400,04		22 400,04	22 400,04
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	14 756,75	0,00		7 036,75	7 036,75		7 036,75	7 036,75
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	650,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	69 003,40	0,00		60 866,75	60 866,75		60 866,75	60 866,75
65818	Autres	13 709,00	0,00		13 283,00	13 283,00		13 283,00	13 283,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	48 819,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 064 161,90	0,00	0,00	4 226 457,55	4 226 457,55	0,00	4 226 457,55	4 226 457,55
66	Charges financières	244 000,00	0,00		246 000,00	246 000,00		246 000,00	246 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	242 000,00	0,00		244 000,00	244 000,00		244 000,00	244 000,00
6688	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 054,70			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	3 054,70			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	249 054,70	0,00	0,00	252 800,00	252 800,00		252 800,00	252 800,00
	Total des dépenses réelles	4 313 216,60	0,00	0,00	4 479 257,55	4 479 257,55	0,00	4 479 257,55	4 479 257,55
023	Virement à la section d'investissement	308 225,96			231 339,14	231 339,14		231 339,14	231 339,14
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	82 300,58			66 305,72	66 305,72		66 305,72	66 305,72
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	82 300,58			66 305,72	66 305,72		66 305,72	66 305,72
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	390 526,54			297 644,86	297 644,86		297 644,86	297 644,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	4 203 743,14	0,00	4 276 902,41	4 276 902,41	4 276 902,41
013	Atténuations de charges (3)	34 800,00	0,00	35 415,00	35 415,00	35 415,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	31 800,00	0,00	32 415,00	32 415,00	32 415,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	322 504,70	0,00	330 500,00	330 500,00	330 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
7032	Stationnement et location voie publique	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 054,70	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	25 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
7066	Redevances services à caractère social	90 000,00	0,00	108 000,00	108 000,00	108 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	85 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
70688	Autres prestations de services	150,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	858 316,44	0,00	875 321,93	875 321,93	875 321,93
73211	Attribution de compensation	786 316,44	0,00	786 316,44	786 316,44	786 316,44
73212	Dotation de solidarité communautaire	17 000,00	0,00	16 461,49	16 461,49	16 461,49
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	55 000,00	0,00	62 544,00	62 544,00	62 544,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
731	Fiscalité locale	1 748 000,00	0,00	1 885 000,00	1 885 000,00	1 885 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 500 000,00	0,00	1 620 000,00	1 620 000,00	1 620 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73138	Autre taxe liée urbanis, déchets et env	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	100 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
73154	Droits de place	48 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 018 020,00	0,00	958 585,48	958 585,48	958 585,48
74111	Dotation forfaitaire des communes	700 000,00	0,00	702 000,00	702 000,00	702 000,00
741121	DSR des communes	70 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
741127	DNP des communes	70 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00
74718	Autres participations Etat	25 280,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	12 740,00	0,00	16 295,48	16 295,48	16 295,48
7478	Participation Autres organismes	98 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	10 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	20 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7488	Autres attributions et participations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	158 052,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
752	Revenus des immeubles	55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres produits divers gestion courante	103 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
Total des recettes de gestion des services		4 139 693,14	0,00	4 216 822,41	4 216 822,41	4 216 822,41
76	Produits financiers	50,00	0,00	80,00	80,00	80,00
761	Produits de participations	20,00	0,00	50,00	50,00	50,00
7688	Autres	30,00	0,00	30,00	30,00	30,00
77	Produits spécifiques (3)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 143 743,14	0,00	4 216 902,41	4 216 902,41	4 216 902,41
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
72	Production immobilisée	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 555 170,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 555 170,00									
00328043	LA BANQUE POSTALE CREDIT AGRICOLE	07/09/2022		01/01/2023	2 000 000,00	F			2,910	0,000	EUROS	X	N	A-1
0069U3017PR	CREDIT AGRICOLE	27/07/2010		17/09/2012	2 500 000,00	C			3,600	0,000	EUROS	X	N	A-1
0069WD012PR	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/03/2009	400 000,00	F			4,010	0,000	EUROS	X	N	A-1
01AYAP016PR	CREDIT AGRICOLE	08/01/2007		15/01/2009	600 000,00	F			4,040	0,000	EUROS	X	N	A-1
01AYDK015PR	CREDIT AGRICOLE	05/09/2007		05/03/2008	400 000,00	F			4,760	0,000	EUROS	X	N	A-1
01KJM9011PR	CREDIT AGRICOLE	20/07/2007		20/02/2008	500 000,00	F			4,760	0,000	EUROS	X	N	A-1
45 0724419 92 K	CREDIT AGRICOLE FONCIER	02/06/2008		01/03/2010	700 000,00	F			4,660	0,000	EUROS	C	N	A-1
ARC 19970	CAISSE EPARGNE	20/06/2006		30/09/2006	1 100 000,00	F			4,750	0,000	EUROS	X	N	A-1
ARC 20034	CAISSE EPARGNE	15/05/2003		25/05/2004	152 450,00	V			2,760	0,000	EUROS	C	N	A-1
ARC 20400	CAISSE EPARGNE	25/05/2003		25/05/2004	72 720,00	V			2,760	0,000	EUROS	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					130 000,00	V			2,470	0,000	EUROS	C	N	A-1
					0,00									

MAIRIE DE VENDRES - PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00											
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					8 555 170,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 993 755,73				277 241,82	233 966,54	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 993 755,73				277 241,82	233 966,54	0,00	0,00	0,00	0,00
00328043	N	0,00	A-1	1 920 000,00	23,76	F	2,910	80 000,00	54 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0069U301PR	N	0,00	A-1	1 872 492,68	18,47	C	3,947	69 698,46	74 904,17	0,00	0,00	0,00	0,00
0069WD012PR	N	0,00	A-1	94 772,96	3,20	F	4,010	27 876,14	3 386,24	0,00	0,00	0,00	0,00
01AYAP016PR	N	0,00	A-1	366 769,38	13,05	F	4,040	21 387,38	14 496,18	0,00	0,00	0,00	0,00
01AYDK015PR	N	0,00	A-1	255 569,92	13,94	F	4,760	13 180,52	11 932,17	0,00	0,00	0,00	0,00
01KJM9011PR	N	0,00	A-1	317 746,86	13,90	F	4,760	16 409,66	14 854,77	0,00	0,00	0,00	0,00
45 0724419 92 K	N	0,00	A-1	210 000,00	5,17	F	4,660	35 000,00	9 786,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ARC 19970	N	0,00	A-1	952 789,45	32,52	F	4,750	12 657,51	45 034,25	0,00	0,00	0,00	0,00
ARC 20034	N	0,00	A-1	17,01	0,40	V	1,624	17,01	3 423,48	0,00	0,00	0,00	0,00
ARC 20400	N	0,00	A-1	494,44	0,40	V	1,612	494,44	1 127,22	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		3 103,03	1,90	V	2,158	520,70	23,06	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE VENDRES - PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 993 755,73					277 241,82	233 966,54	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 993 755,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			Produits c/768
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

IV
B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65736211	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	SPAC DE VENDRES	Autre personne de droit public	217 109,88
65736211	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	EHPAD	Etablissement de droit public	103 209,64
65736211	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	STRUCTURE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE	Etablissement de droit public	127 536,00
657363	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CCAS	Etablissement de droit public	22 400,04
65738	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	AFR DU PLATEAU DE VENDRES SAUVIAN SERIGNAN	Autre personne de droit public	50,75
65738	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	SIVOM LES SABLIERES	Autre personne de droit public	6 986,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ENTENTE RUGBY	Association	13 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CHASSEURS VENDROIS	Association	1 300,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	JUDO CLUB VENDROIS	Association	2 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION 3EME AGE	Association	500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	LA VENUSIENNE VTT	Association	400,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	VOLLEY CLUB VENDROIS	Association	1 200,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FNACA VENDRES	Association	200,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FOOTBALL CLUB LESPIGNAN	Association	1 400,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	L'ART DANS VILLAGE	Association	1 300,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	L'ANGLAIS A VENDRES	Association	530,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	LES AMIS DE VENDRES	Association	350,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ENSEMBLE AU FIL DU TEMPS	Association	1 500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	SECOURS POPULAIRE VENDRES	Association	1 200,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	PARTAGEOTHEQUE	Association	150,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	AMF34	Association	540,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CAUE	Association	220,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CFMEL	Association	1 500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ECOMAIRES	Association	249,75
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	EID	Département	8 700,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Association	50,00
65748	FONCTIONNEMENT	RFENFORTS ETE	GENDARMERIE	Etat	2 500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FF DES VILLES OLEICOLES	Association	100,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	FONDATION DU PATRIMOINE	Association	200,00
65748	FONCTIONNEMENT	FSL	CAF	Etat	310,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	SOS MEDITERRANEE	Association	1 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ECLR OCCITANIE	Association	60,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	PREVENTION ROUTIERE	Association	120,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	30 MILLIONS D'AMIS	Association	350,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ADEP FRANCE VIETNAM	Association	1 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ATMO OCCITGANIE	Association	50,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	ANEV	Association	160,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	APEMA	Association	160,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	LA LIGUE	Association	500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	RESTOS DU COEUR	Association	500,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	UNICEF	Association	250,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	HERAULT INGENIERIE	Département	1 350,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	TERRE DES LIENS	Association	6 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	PARC CULTUREL DU BITERROIS	Association	2 000,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	CGT CAISSE DE GREVE	Association	2 407,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	PSYCHOLOGUE SCOLAIRE	Etat	150,00
65748	FONCTIONNEMENT	FOURNITURES SCOLAIRES	COLLEGE VENDRES	Département	2 145,00
65748	FONCTIONNEMENT	ACTIVITES SPORTIVES	UNSS COLLEGE	Association	636,00
65748	FONCTIONNEMENT	VOYAGES SCOLAIRES	FSE COLLEGE	Association	300,00
65748	FONCTIONNEMENT	ACTIVITES CULTURELLES	STEELEBAND COLLEGE	Association	300,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	LYCEE MARC BLOCH SERIGNAN	Région	0,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	COMMUNES MARITIMES	Association	229,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	RIVAGES DE FRANCE	Association	200,00
65748	FONCTIONNEMENT	FONCTIONNEMENT	SNSM	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF Ppal 1ère CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	6,00	25,00	25,00	0,00	25,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	4,00	6,00	6,00	0,00	6,00
AGENT DE MAITRISE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 1ère CLASSE ANIMATEUR	C B	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00	2,00 1,00	0,00 0,00	2,00 1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE POLICE MUNICIPALE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN-BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		34,00	7,00	41,00	41,00	0,00	41,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
 TECH: Technique.
 URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S: Social.
 MS: Médico-social.
 MT: Médico-technique.
 SP: Sportif.
 CULT: Culturel
 ANIM: Animation.
 POL: Police.
 POMP: Sapeurs-pompiers.
 X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13: Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-352: Modalités particulières lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 343-1-343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1-333-10: Collaborateurs de cabinet.
 333-12: Collaborateurs de groupes d'élus.
 A: Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 812 401,37	1 812 401,37
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 099 300,25	1 099 300,25
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	161 955,77	161 955,77
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	161 955,77	161 955,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	335 629,84	335 629,84
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	782 127,06	782 127,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	608 452,99	608 452,99

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		335 629,84	335 629,84
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		289 000,00	289 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	289 000,00	289 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		46 629,84	46 629,84
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	46 629,84	46 629,84
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		782 127,06	III 782 127,06
Ressources propres externes de l'année (a)		460 307,20	460 307,20
10222	FCTVA	360 000,00	360 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	100 000,00	100 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	307,20	307,20
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		321 819,86	321 819,86
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804111	<i>Subv. Etat : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
280415311	<i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	18 666,72	18 666,72
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	376,40	376,40
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	158,30	158,30
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	15 299,53	15 299,53
28182	<i>Matériel de transport</i>	31 804,77	31 804,77
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	24 175,00	24 175,00
021	Virement de la section de fonctionnement	231 339,14	231 339,14

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par le maire (1),
A VENDRES, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée présents(2), réunie en session ORDINAIRE
A VENDRES, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante présents (2),(3).

BAYLET Marc	
BEC Henri	
BENDJAMA MOHAMED	
BONAVITACOLA Claire	
CAMA Patricia	
CLARIANA Yan	
DUCRUET Ange	
FABRIS Mylène	
FACQUEUR Yannick	
FOUILHE Dominique	
GUERRERO CHRISTELLE	
GUILHOT Robert	
LIMORTE Catherine	
PEREZ Jean-Pierre	
ROBIN Christophe	
ROTH Yolande	
VASSAKOS Richard	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/01/2024

A VENDRES, le 10/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.